

FICHE D'INSCRIPTION MINEUR - SAISON 2024-205

USL ATHLETISME

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

féminin masculin Date de naissance : ____/____/____

Nom du parent ou tuteur légal : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____

Portable(s) : Mère _____ Père _____

E-mail (lisiblement svp) : _____ @ _____

Pensez à nous communiquer votre adresse si elle change en cours d'année

Règles d'organisation et de fonctionnement :

1. L'adhésion à l'U.S. Liffré implique l'approbation des statuts de l'association et de son règlement intérieur, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical et du règlement de la cotisation annuelle comprenant éventuellement la licence (non remboursable).
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'association ne peut être éventuellement engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié à l'animateur responsable, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur sera annoncée sur le lieu de l'entraînement ou de la convocation.
6. L'absence répétée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'U.S. Liffré. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu (voir les statuts et le règlement intérieur de l'USL).
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit éventuellement soit dans un hôpital soit dans une clinique.
9. L'adhésion comporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite (l'indemnité journalière n'est pas prévue dans la licence-assurance, elle relève d'une démarche individuelle).
10. L'adhésion implique automatiquement l'autorisation parentale de transport des enfants par des bénévoles.
11. Tout parent qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au Code de la Route et au Code des Assurances

DATE : _____

Lu et approuvé SIGNATURE (du représentant légal) : _____

Protection des données personnelles (RGPD) :

Je soussigné(e) _____, responsable légal de _____

Je suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.

J'autorise le club à me transmettre des informations par courrier, mail et sms.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

Assurance :

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à l'assurance individuelle accident et de l'intérêt que présente la souscription. Cochez-ci après :

l'adhérent, ou son représentant légal, retourne la demande de licence fédérale (dans laquelle est proposée l'assurance individuelle accident) complétée et signée.

l'adhérent, ou son représentant légal, ne possède pas une licence et ne souhaite pas souscrire d'assurance individuelle accident.

l'adhérent, ou son représentant légal, ne possède pas une licence et souhaite souscrire une assurance individuelle accident

DATE : _____ SIGNATURE : _____

Autorisations parentales :

Je soussigné(e) _____, responsable légal de _____

autorise, en cas d'accident, l'entraîneur ou un responsable du club et les secours à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'intégrité physique de mon enfant. Je désire être prévenu le plus rapidement possible au _____

autorise la prise de vidéos en cours, par les entraîneurs, à des fins pédagogiques (sans diffusion externe), la prise de photos pour notre site internet et la publication d'articles dans la presse (palmarès, ...).

autorise mon enfant inscrit à l'USL Athlétisme à quitter seul(e) les lieux à la fin de l'entraînement ou de la compétition et cela sous ma responsabilité.

DATE : _____ SIGNATURE : _____